

Chaque mois, **entrées libres** vous présente deux des dix grandes priorités de l'Enseignement catholique en vue des élections de mai prochain¹. Nous terminons à présent cette série avec les priorités 9 et 10.

DES CONSTATS

L'entrée dans l'enseignement supérieur est un enjeu d'intérêt public : il s'agit de déterminer le point d'équilibre entre amélioration de l'accès à l'enseignement supérieur et qualité de l'enseignement, dans un contexte de concurrence internationale et d'enjeu de société à produire des élites. Ce point d'équilibre est difficile à trouver en Fédération Wallonie-Bruxelles, dans le cadre d'« enveloppe fermée ».

L'accès aux études supérieures ne cesse de s'améliorer, comme en témoigne l'accroissement des populations étudiantes au cours des 25 dernières années. Toutefois, le financement de l'enseignement supérieur

dans le cadre d'enveloppe globale fermée entraîne, par la simple augmentation des populations, une diminution des subventions par étudiant. Selon les indicateurs de l'enseignement, le financement par étudiant par la Communauté française a diminué de 2,6% entre 2003 et 2012. Ce « définancement » se traduit par une diminution de l'encadrement, des frais de fonctionnement et des investissements en recherche. C'est, dès lors, la qualité de la formation qui est affectée.

D'autre part, cet accroissement important du nombre d'étudiants ne se traduit pas par une augmentation du nombre de diplômés (cf. *tableau ci-dessous*). Ce constat met en évidence

la question de l'échec et de l'abandon. Pourtant, des moyens considérables sont déployés par les institutions pour l'aide à la réussite. Force est de constater que trop peu d'étudiants y ont recours, au point que les intervenants dans le processus finissent par se démotiver face aux défis.

Mais plus fondamentalement, des questions sur l'orientation et l'information donnée aux jeunes avant de s'engager dans des études supérieures se posent. On peut notamment se questionner sur la bonne appréciation par les étudiants des exigences et les prérequis liés aux études supérieures ainsi que des débouchés de certaines filières.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS ET DIPLÔMÉS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR HORS UNIVERSITÉ (SANS ARCHITECTURE)

Année scolaire	01 - 02	02 - 03	03 - 04	04 - 05	05 - 06	06 - 07	07 - 08	08 - 09	09 - 10	10 - 11
Population étudiante	76.463	76.994	78.846	80.813	80.748	80.307	80.140	81.923	84.956	86.539
Diplômes & Certificats	18.518	18.845	19.174	19.099	16.463	19.808	18.431	17.420	17.991	17.984

Source: statistiques de l'enseignement de plein exercice et budget des dépenses d'enseignement

NOS PROPOSITIONS

Pour conjuguer amélioration de l'accès à l'enseignement supérieur et qualité de l'enseignement, le SeGEC propose :

- de prévoir une aide accrue aux plus défavorisés par des allocations d'études plus importantes, des interventions dans les frais de logement (kots)... ;
- d'étudier la possibilité de mettre en place, à la charnière de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur de plein exercice, des épreuves indiquant le niveau de connaissances et de compétences suffisant pour l'entrée dans l'enseignement supérieur ;
- d'adapter le mode de financement en tenant compte de la nouvelle structure de l'enseignement supérieur, de l'organisation nouvelle des études, en accordant un financement propre à la recherche et en liant l'évolution du financement à l'évolution de la population étudiante.



Photo: Laurent NICKS